

Règlement du « VIDE JARDIN » de Limerzel

Le présent règlement a pour objet de fixer les modalités d'attribution, d'occupation et de participation à la manifestation « VIDE JARDIN » organisée par l'association Arts et Culture le Dimanche 15 Mars 2020 de 10h à 18h autour et dans la salle polyvalente de Limerzel.

Article 1 Modalités pour les Exposants

- Le Vide jardin est ouvert aux particuliers et professionnels, sur inscription préalable.
Date limite d'inscription : le 7 Mars 2020
- La participation est de 4€ pour une table de 1.80m OU 2€ en extérieur avec son matériel d'exposition.
- L'inscription ne devient définitive qu'après paiement par l'exposant de son droit de place et réception des documents demandés par les organisateurs.

S'agissant d'un vide jardin l'organisateur se réserve le droit de refuser toute vente sans rapport avec le thème.

En cas de dédit intervenant après la date limite d'inscription ou d'absence de l'exposant le jour du vide jardin, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Article 2 Dépôt-vente

L'association accepte, dans la limite de 5 par déposant, des objets en dépôt-vente moyennant une somme forfaitaire de 5€ par déposant.

Les dépôts, accompagnés de la liste des articles et du présent règlement signé, se font le jour du Vide jardin entre 8h et 9h30. Les objets doivent être étiquetés de manière claire et visible et porter le numéro du déposant et le prix.

A l'issue de la journée, les propriétaires doivent impérativement récupérer, entre 17h30 et 18h30, les objets non vendus ainsi que le montant des ventes réalisées. Tout article ou argent non repris restera acquis à l'association.

Article 3

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol des objets exposés.

L'organisateur fait respecter le présent règlement et se réserve le droit de faire quitter sans délai, la manifestation à tout exposant ayant enfreint ce dernier, ou troublant l'ordre public, sans qu'aucun remboursement ou indemnité ne soit accordé.

Les exposants autorisent l'association «Arts et Culture » à utiliser les photos prises au cours de cette journée pour promouvoir son action et la commune de Limerzel.

La commission d'organisation se réserve le droit de statuer sur les cas non prévus au règlement.

La Présidente de L'association « Arts et Culture »
Elise Parassols

Le participant